

Verbes impersonnels

PARTIE 1

1. Les verbes impersonnels n'ont pour sujet que le pronom personnel neutre **il** ou à la rigueur **ce**.

Ex. : **Il doit être agréable de se promener dans ces bois.**

Ce doit être agréable de se promener dans ces bois.

Certains verbes ne s'utilisent pratiquement qu'à la forme impersonnelle; ce sont la plupart des verbes météorologiques. Ex : **Il pleut, il grêle** et **il faut**

La tournure impersonnelle peut être parfois une alternative plus élégante à une construction personnelle :

Ex. : Je dois partir → **Il faut que je parte**

→ **Il me faut partir**

2. Deux constructions possibles : **Il est / c'est**

Ex. : **Il** est probable qu'elle viendra

Elle viendra, **c'est** probable

Dans le premier cas (plus élégant) la tournure impersonnelle est en tête de phrase.

Dans le deuxième cas, « **c'est** » est à la fois représentatif (il reprend ce qui précède) et présentatif (annonce ce qui suit):français standard.

Mais on entend de plus en plus à l'oral un mélange des deux constructions :

Ex. : **C'**est évident qu'il réussira.

Il vaut mieux garder ce choix pour la langue parlée familière.

Remarque

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable, l'accord se faisant toujours avec le sujet apparent **il** et non avec le sujet réel qui suit.

Ex. : Il est arrivé une catastrophe